

Honoraires de vente

À la charge de l'acquéreur

Inférieur à 200.000 €	10.000 € TTC
Entre 200.001 € et 300.000 €	5% TTC
Entre 300.001 € et 500.000 €	4% TTC
Supérieur à 500.001 €	3% TTC

Honoraires de location

À la charge du locataire

Annonce, visite, constitution du dossier, rédaction du bail	12 € / m ²
État des lieux	3 € / m ²

Honoraires de location

À la charge du propriétaire

1 mois de loyer hors charges TTC

Barème et TVA en vigueur au 19 mai 2022 : 20%